

**Zeitschrift:** Domaine public

**Herausgeber:** Domaine public

**Band:** 32 (1995)

**Heft:** 1220

**Rubrik:** Femmes

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Elles préfèrent le bénévolat à l'engagement politique

*Toute féministe qui se respecte connaît le 14 juin. Cette fin de printemps 1981 marquait l'histoire du féminisme suisse avec l'inscription dans la Constitution du principe d'égalité entre homme et femme. Normal dès lors que la Commission fédérale pour les questions féminines choisisse cette date pour présenter son rapport sur la situation des femmes.*

## REPÈRES

*Des acquis – mais peu de changements? La situation des femmes en Suisse, Rapport de la Commission fédérale pour les questions féminines, juin 1995. Cette étude servira d'inventaire et de document de travail à la délégation suisse à la Conférence mondiale des femmes, cet automne à Pékin.*

Pour la première fois paraît une étude exhaustive sur la question, qui ne se limite pas aux seules conclusions de discriminations, de doubles journées et d'une faible présence des femmes dans le monde politique, comme croit le percevoir *Le Nouveau Quotidien*. Ses 250 pages consistent surtout en une analyse approfondie de tous les secteurs de la vie quotidienne. Ainsi celui de l'engagement politique des femmes. La Suisse a été l'avant-dernier pays d'Europe à leur accorder le droit de vote et d'éligibilité. Paradoxalement, l'ancienneté de notre démocratie et sa particularité (double majorité des cantons et du peuple) ont été l'une des causes de ce retard.

Depuis l'introduction du droit de vote, la part des candidates au Conseil national s'est régulièrement accrue. Cela ne s'est pourtant pas répercute sur le nombre des sièges féminins. Aux dernières élections, sur 834 candidates, seule une sur 24 a été élue. Sur les 1727 candidats, un sur onze a réuni les suffrages nécessaires.

«Les femmes n'ont qu'à s'en prendre à elles. Si elles étaient plus solidaires...», écrivait un lecteur de *24 Heures*. Etrange conception de la démocratie. Comme si l'égalité consistait à faire voter les femmes pour les femmes et les hommes pour les hommes! Et même si c'était le cas, notre système d'élection ne permettrait pas à plus de femmes d'être élues tant qu'il n'y a pas au moins un nombre égal d'hommes et de femmes sur les listes.

D'autres facteurs jouent un rôle dans les piétres résultats électoraux des femmes. Dès le départ, leurs chances sont réduites. Elles sont moins présentes dans les groupes d'intérêts économiques où se tissent les relations «utiles» et occupent, en général, dans leur vie professionnelle, des positions inférieures à celles de leurs collègues. Elles ont moins de temps – famille oblige – pour participer à des débats et s'investir dans la vie politique ou syndicale. Dans l'ensemble, les femmes sont assez peu nombreuses à s'inscrire dans un parti. Elles préfèrent les résultats plus concrets du travail bénévole en faveur de la collectivité.

Le système proportionnel, le panachage ou le cumul des noms n'est favorable aux femmes que s'il existe une volonté de vouloir élire une femme plutôt qu'un homme. Une étude sur trois législatures dans les can-

tons de Berne et de Zurich en 1992 a démontré que les femmes socialistes avaient été gagnantes avec ce mode de scrutin: l'électoral socialiste étant souvent plus féministe que les directions cantonales de ces partis. Dans les partis radical, UDC et démocrate chrétien, par contre, le panachage et le cumul ont joué en défaveur des femmes, celles-ci se retrouvant plus souvent en queue de peloton. Dans le canton de Vaud, le PDC propose deux listes distinctes pour les élections fédérales. Le PS a mis ses six candidates en tête de liste, histoire de faire la différence avec le parti libéral qui, lui, les noie dans la masse. Profondément conservateurs, l'UDC et le parti radical n'en ont respectivement que quatre et trois. On ne fait pas de miracles juste avant la composition des listes! Le parti écologiste et les autres, plus à gauche, composent des listes presque paritaires.

Des candidates sur les listes permettent l'illusion. La volonté politique ne suit pas vraiment. Il suffit souvent aux dirigeants d'un parti d'avoir une ou deux leaders pour se lover dans la confortable impression du devoir accompli. Ces mêmes dirigeants vous convaincront aussi que, finalement, les hommes défendent aussi bien les intérêts des femmes, qu'il faut la qualité plutôt que la quantité, qu'il faut laisser le temps au temps, que les femmes prêtes à s'engager ne courrent pas les rues... Discours qui leur permet de ronronner en toute quiétude et que bien des femmes s'empressent de reprendre.

La Commission fédérale pour les questions féminines expliquait, dans un document de 1981, ce qu'il faut entendre par égalité. «Les femmes et les hommes doivent pouvoir s'épanouir en tant que personne et modeler leur vie en fonction de leurs capacités et de leurs préférences.» Les femmes ne veulent pas d'une égalisation pure et simple, inscrite complaisamment sur papier rose, mais fondée exclusivement sur des valeurs masculines. Les changements ne doivent pas se limiter aux domaines juridiques et institutionnels. Ce que les femmes veulent, c'est que l'on reconstruit fondamentalement les rapports entre les sexes, que l'on redistribue les rôles, que l'on remodèle une société de partage entre les hommes et les femmes, en tenant compte des valeurs spécifiques des unes et des uns. ■

Sylviane Klein

rédactrice de *Femmes suisses*